

## Emploi

# Redéploiement des travailleurs licenciés

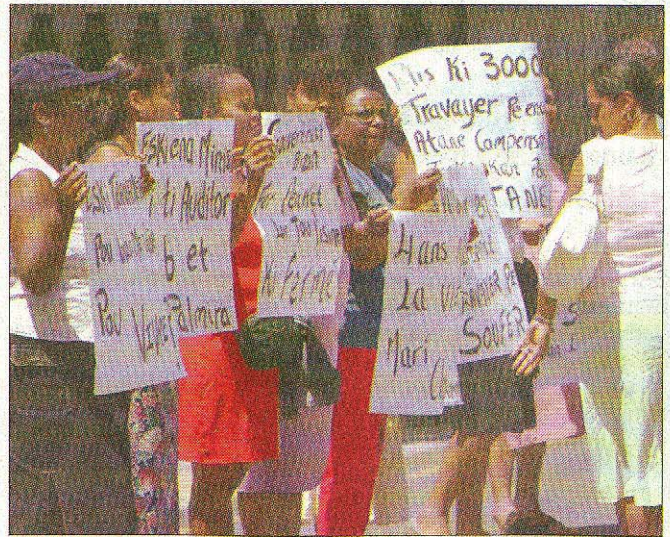
Des moyens seront déployés pour la formation et le placement des employés licenciés lors de la restructuration des entreprises. Ceci devrait assurer un revenu en attendant qu'ils ont un emploi. La possibilité sera également donnée à ceux qui souhaitent participer au Programme de migration circulaire. La Support Unit for Re-Employment of Employees (SURE) compte mettre en place deux bases de données interactives.

La première base de données contiendra des informations sur les possibilités d'emploi dans les zones et les catégories d'emploi qui correspondent au profil des travailleurs licenciés. La seconde sera consacrée au profil des travailleurs licenciés qui exigent des

compétences différentes et de formation. Une formation appropriée et des programmes de placement seront ensuite fournis par la National Empowerment Foundation (NEF).

La demande d'emploi par les travailleurs licenciés et l'offre de possibilités d'emploi par la communauté des affaires seront disponibles sur le web à travers une plate-forme interactive de la NEF sur Internet. Cela, indique-t-on, a déjà été un instrument très efficace pour la formation et le placement. Quelque 8 000 chômeurs ont été placés dans 520 entreprises.

La SURE mettra également l'accent sur le soutien aux femmes travailleurs licenciés de plus de 40 ans. Une liste de quelque 25 ca-



tégories d'emploi où il existe une demande croissante pour les femmes a déjà été identifiée. Il s'agit notamment de baby-sitter, de carer,

et d'aide de cuisine. Les travailleurs licenciés percevront un revenu pendant un an, outre la formation et le placement.